L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 19 AVRIL 1892

Nécrologie.

La nombreuse famille Lauve qui depuis bien longtemps s'est établie à la Louisiane, en est l'une de celles qui y ont fait leur marque; que l'on aime à citer. Des femmes charmantes, des hommes utiles, voilà en deux mots son histoire.

Il nous a été donné de connaître à peu près tous ceux qui ont été nos contemporains; et pas un dont n'ayons gardé le meilleur souvenir; pas un qui n'ait eu cette élévation d'idées, cette générosité, cette fidélité du cœur qui furent presque toujours la caractéristique du créole-louisianais.

Il était bien de cette race, celui qui vient de disparaître à jamais d'entre nous et avec lequel nous avons eu tant de relations aimables: M. Ulger H. Lauve.

Nous l'avons connu, fréquenté à diverses époques de sa vie, et si pour lui le destin fut cruellement changeant, jamais du moins son excellente nature n'en fut altérée.

Oui à lui comme à tant d'autres, en cet Etat tourmenté de la Louisiane, sont advenues bien des évolutions de nature à révolter même le plus complet des philosophes; après avoir vécu en pleine lumière, il lui a fallu vivre en pleines ténèbres; à une fortune que lui avait acquise surtout son énergie virile, persistante succéda la ruine; déjà avancé dans la vie, après une longue dépense de forces, il lui fallut reprendre la lutte, au milieu d'une situation générale bien peu faite pour pousser en avant.

N'importe: il ne laissa point gronder en son être ces révoltes qui nous rendent parfois injustes, amers. C'était rarement, très rarement que cette amertume se montrait dans l'expression de sa pensée; comme bien peu le peuvent, il avait trouvé, lui, la force d'accepter définitivement le fait accompli, et de ce fait accompli il partait afin de prendre sa nouvelle orientation.

Ce trait de la résignation, vous l'avez assurément noté chez M. Ulger H. Lauve, pour peu que vous l'ayez fréquenté. Il avait mené la vie opulente et il acceptait avec un calme réel, sincère la vie de gêne et de privations.

Abattu par les caprices du sort, il tenait qu'il était oiseux, qu'il était même funeste de tenir ses regards fixés sur la sphère élevée qui avait été la sienne; mieux valait les baisser au contraire et puiser le courage dans la vue de ceux qui avaient été frappés encore plus cruellement que lui-même. Ce fut là sa force; cette contemplation fut comme un dérivatif de découragement.

Que de fois n'avons-nous pas causé ensemble des choses du passé; que de fois n'évoqua-t-il point ces tableaux riants, entr'autres, des belles campagnes d'Iberville, de la Paroisse aimée, où il menait la vie seigneuriale du planteur d'autrefois; se baignant dans l'abondance et prodiguant à tous sa délicate hospitalité. Il donnait un regret à cet autrefois, où tout était bonheur pour sa femme, ses enfants, pour lui, et si l'accent s'attendrissait quelque peu à ce ressouvenir, du moins, répétons-le, il ne se dépensait point en vains emportements contre le Destin.

Et dans ce nouveau combat de la vie, il eut besoin d'une fortitude d'autant plus grande qu'à côté de l'écroulement de sa fortune, le gouffre du tombeau s'ouvrit fréquemment pour engloutir ceux par lesquels, pour lesquels il vivait, il luttait.

Jamais créature n'eut plus que lui de suite de la famille; il oubliait les coups de l'adversité quand il se voyait entouré des siens.

Sa véritable infortune fut donc ces vides qui se firent successivement; devant ces deuils réitérés il se sentait un instant faiblir, fléchir; puis il songeait; il pensait à ceux qui lui restaient; il se disait que les douleurs trop éprouvantes et qui diminuent notre courage, notre force de résistance, sont une quasi désertion; et alors en marche encore, en marche toujours, malgré les années, qui, elles aussi, marchaient.

Que vous dire encore? il vint un jour néfaste où celui qui avait su se contenter des positions les plus modestes, les moins rémunérées, ne put même plus obtenir l'une de celles-là; un jour où il chercha, où il sollicita le travail sans le plus jamais trouver et nul ne pourrait dire ce qu'il souffrit de ce désolant far niente, qui le fatiguait plus que n'auraient pu le faire les occupations les plus pénibles.

Ils s'en exprimait avec une mélancolie, résignée toujours, mais navrante dans sa résignation même; un instant il vous contait sa position avec une dignité toujours persistante, native, et de cette voix au timbre tout spécial et qui avait des douceurs féminines.

Nous n'avons point l'intention de suivre M. Ulger H. Lauve dans chacune des étapes de sa vie, nous nous contentons de dire qu'après avoir été un planteur important, il occupa un rang dans le monde des affaires, des finances, fut caissier, teneur de livres de diverses banques; et si nos souvenirs nous servent bien, il eut aussi, et durant une période assez étendue, un emploi dans l'administration de la ville de la Nouvelle Orléans.

Dans tous ces postes il montra bien de quelle excellente souche il venait; c'était en effet la probité avec toutes ses délicatesses; c'était l'homme pointilleux sur le devoir, au point de s'en exagérer les obligations.

Cette pureté de caractère ne le sauva pas de la terrible mise en disponibilité; il se sentait toujours plein de force, plein d'ardeur pour le travail; mais le travail ne voulait plus de ce chef de famille modèle, de ce citoyen excellent, atteint et convaincu du crime de vieillesse. Il est mort dans sa soixante-seizième année, en cette Nouvelle Orléans qu'il aimait tant, où il était né.

Ils me disent trop vieux et me repoussent; ils veulent donc que je meure de détresse! Ce sont paroles que maintes fois il nous a adressées bien douloureusement; et cela dit ses lèvres esquissaient encore ce fin sourire qui était sien.

Il y a peu de temps encore. M. Lauve avait éprouvé un vif chagrin: l'une de ses filles, c'est-à-dire l'une de ses idoles, avait quitté la Nouvelle-Orléans afin de se rendre à Mexico, et de chercher, à s'y créer une position dans l'enseignement: Mme Aristide Gérard, fille du très regretté colonel, qui fut deux fois le gendre de M. Ulger H. Lauve.

Et au souvenir de cette fille ainsi partie, loin de lui, il comptait les jours, il comptait les heures, car il espérait aller la revoir au mois de mai. Le sort qui l'avait déjà frappé de tant de façons ne l'a pas voulu.

Tout indiquait, malgré ses 76 ans, qu'une grande vitalité était encore en lui; il la devait à une existence régulière et la maladie ne le visitait guère.

Mais la fatalité veillait, l'épiait; elle allait lui porter un dernier coup et le tuer violemment par une mort imprévue.

L'autre jour il avait pris part à la fête des Vétérans Unis de la Confédération; il avait porté là ce foyer, ces élans d'enthousiasme qui survivaient en lui; il avait été joyeux, heureux, de se retrouver au milieu d'amis qui avaient défendu le même glorieux drapeau que lui.

Et il s'en revenait, à la suite de l'imposant défilé, quand, à l'angle de deux rues, il fut frappé, renversé par un bicycle, un vélocipède, ce moyen de locomotion, trop peu astreint à des règlements et tout plein de menaces le long d'une rue populeuse.

Vite on le releva; vite on le conduisit chez lui, mais la commotion avait été des plus violentes, semble-t-il; une lésion au cerveau s'était sans doute produite, et celui qui avait résisté à tant de coups sérieux, périssait victime d'un accident à jamais déplorable.

Nul ne mérite plus que lui des regrets sincères, profonds; ces regrets il les a eus; il les a; les larmes de sa famille, la tristesse de ceux qui ont suivi son cercueil, l'ont dit éloquemment.

L. PLACIDE CANONGE.

Mariage.

On annonce le prochain mariage de Mlle Agnès St-George et du lieutenant Jacques de Livaudais Laffite (Armée des Etats-Unis) fils de M. Charles Laffite, de la Nouvelle-Orléans.

Le mariage aura lieu à Brooklyn, 115 rue Quincy, jeudi soir 28 avril.

Nos meilleurs souhaits aux fiancés et nos compliments aux deux familles.

Grand Opera House.

Nous vous parlerons dans un prochain numéro de la troupe d'opéra comique que vient d'engager M. Greenwall et qui débutera dimanche prochain.

Nous aurons aussi à nous occuper de la très sympathique prima-donna: Mlle Bessie Branson, de la Nouvelle-Orléans, qui nous écrit le plaisir qu'elle éprouve à reprendre le chemin du home.

Prenez la Meilleure.

Faites usage de la **Salsepareille d'AYER,** et point d'autre, comme Médecine de Printemps et dépuratif du sang, pendant les mois de

Mars, Avril, Mai.

La Salsepareille **d'AYER** réussit mieux qu'aucune autre préparation pour donner au mécanisme de la vie toutes les conditions de Santé et de Force. Elle soulage **Cette Sensation de Lassitude,** donne du ton et de la vigueur à chaque tissu et à chaque muscle du corps, **facilite la digestion, aiguise l'appétit, fortifie le système, et rend le faible, fort.** Le succès de la Salsepareille **d'AYER,** pendant les 50 dernières années, est dû à ce fait, que l'on peut toujours avoir confiance dans ses pouvoirs curatifs. Elle purifie, vivifie et enrichit le sang; elle guérit les Scrofules et les maladies Scrofuleuses, l'Eczéma, le Catarrhe Chronique, le Rhumatisme, la Débilité Générale, la Dyspepsie ou Indigestion, et toutes les maladies de l'Estomac, de Foie, des Reins et des Intestins. La Salsepareille **d'AYER** non seulement restaure, mais maintient d'une manière permanente la santé. L'emploi de cette médecine rend les aliments nourrissants, le sommeil rafraîchissant et la vie pleine de jouissances. Elle donne une nouvelle santé et de nouvelles forces, aux vieillards et aux infirmes, et vivifie et fortifie entièrement le système quand il est devenu énervé ou affaibli par la maladie ou l'excès de travail. Ses propriétés curatives lui ont fait décerner le titre de la Meilleure, la Médecine Supérieure. Prenez la Salsepareille **d'AYER,** *celle* **d'AYER** seulement, et prenez-la **MAINTENANT. Elle En a Guéri d'Autres, et Elle Vous Guérira.**

Théâtre St Charles.

La troupe Lew Dockstader a reçu le plus chaud accueil d'un public qui déjà trouvait qu'il avait été privé de spectacle trop longtemps.

Le fait est que cette compagnie est fort au dessus de ce que nous attendions. En effet nous avons, malgré nous, une confiance très bornée dans ces *combinaisons*, qui arrivent par dessus le marché, c'est-à-dire après la saison régulière. Elles se recrutent le plus fréquemment parmi les ratés, les fruits secs de la rampe; les dépenaillés de l'art, qui ne trouvent guère d'engagement.

Il n'en est point ainsi des sujets à la tête desquels se place le très comique, très amusant Lew Dockstader.

Son programme est très varié, et, en vérité, les interprètes, qui en sont très variés, valent à leur auditoire deux ou trois heures passées de la façon la plus aimable.

Aujourd'hui, les deux dernières représentations: matinée et soirée. Consulter l'annonce.

Athénée Louisianais.

La séance publique annuelle de l'Athénée Louisianais aura lieu dimanche prochain 24 avril, à une heure, Salle de l'Union Française.

A cette solennité seront proclamés les noms des médaillés du Concours de 1891.

Nous ne connaissons pas encore le programme de cette fête littéraire, mais nous n'en saurions douter, il offrira le même intérêt que les années précédentes.

Tous nos remerciments pour les cartes qui nous ont été adressées.

Les portes seront ouvertes à midi.

LES TRIBUNAUX COMIQUES.

LE BALLON.

L'histoire des deux cochers de fiacre s'invectivant du haut de leurs sièges, puis tapant à coups de fouet, l'un sur le client de l'autre et *vice versa*, n'est pas un fait exceptionnel, comme le ferait supposer le bon sens le plus élémentaire.

Après tout, peut être cette façon de satisfaire son ressentiment sur un tiers, étranger à l'affaire, a-t-il fait école. Ce qui est certain, c'est que le Tribunal de police correctionnelle était saisi, aujourd'hui, d'un cas analogue à celui que nous venons de rappeler.

Personne ne sera surpris de savoir qu'une querelle s'est élevée dans une foule avide de voir partir un ballon. On serait beaucoup plus surpris que dans sept à huit cents curieux, tous désireux de *voir*, eux et leur petite famille, quelques spectateurs ne se fussent pas bousculés avec quelqu'un dont la tête et la corpulence leur masquait les préparatifs du départ de l'aérostat.

Dans l'affaire soumise à la justice, la bousculade a eu lieu entre M. Potevon et M. Bézardier, et c'est Mme Bézardier qui (comme on dit vulgairement) a *écopé*.

Cette dame est donc plaignante, et son mari, qui l'assiste, raconte ainsi les faits.

Mon épouse et moi ayant eu beaucoup de tablature dans le courant de la semaine, et ayant même passé plusieurs nuits pour cause de presse d'ouvrage, le dimanche je dis à mon épouse: "Pour nous délasser, je vais te mener voir ce que tu n'as jamais vu et ce que tu as toujours désiré voir: enfler et partir un ballon!"

La voilà enchantée; elle s'habille et nous partons; nous arrivons; il y avait des places à 1 fr. et d'autres à......

M. LE PRÉSIDENT.—Oh! ces détails sont bien inutiles; arrivez tout de suite au fait.

BÉZARDIER.—C'était pour dire que nous aurions mieux fait de prendre des places à 1 fr., parce que nous aurions été sur le devant et tout ça ne serait pas arrivé.

M. LE PRÉSIDENT.—Soit, mais c'est arrivé.

BÉZARDIER.—Justement, parce que nous étions tout debout aux places à 10 sous, où ma femme avait voulu aller par économie, si bien que ne voyant rien, ni moi non plus, elle était d'une humeur extrêmement désagréable, poussant à droite, à gauche, devant, derrière, disant qu'on l'étouffait et répétant: jolie partie de plaisir! ah! que je voudrais ravoir mes deux pièces de 10 sous, et patati et patata, finalement qu'elle me dit de la porter sur mes épaules, et, messieurs, remarquez mon épouse, et voyez si elle doit être d'un bon poids. Enfin, pour avoir la paix, je lui dis: à bon vinaigre, si tu veux.

M. LE PRÉSIDENT.—Voyons, finissons-en; c'est intolérable.

BÉZARDIER.—J'y suis, monsieur; en la prenant à bon vinaigre, son poids me fait chavirer en avant; j'entends un cri épouvantable; c'était la femme de M. Potevon à qui j'avais flanqué un grand coup de coude dans le nez, que la voilà qui saigne.

Là-dessus, son mari se f.... en colère; je lâche mon épouse, qui lui tombe sur le pied, et elle est rudement lourde. Ce monsieur se met à crier après moi, me disant: "Avec votre stupide curiosité....—Elle n'est pas plus stupide que la vôtre," je lui réponds, et notez, messieurs, que je lui avais fait des excuses.

POTEVON.—Pas mal! vous m'avez dit: "F...... moi la paix, il faut que ma femme voie; que la vôtre est comme un mât de cocagne," et vous avez même ajouté: "C'est pas moi qui voudrais gagner la timbale."

BÉZARDIER.—Parce que vous avez commencé par traiter mon épouse de hippopotame.

POTEVON.—C'est faux.

BÉZARDIER.—Bref, messieurs, que le ballon part à ce moment là, et nous n'avions rien vu, alors M. Potevon, furieux de ça, dit: ah vous f...... des coups de coude dans le nez de mon épouse! v'lan!.... là-dessus, il en envoie un dans le nez de la mienne; elle jette un cri effroyable; tout le monde se bouscule, pour voir ce que c'était. Enfin, messieurs.....

M. LE PRÉSIDENT.—En voilà assez!

BÉZARDIER.—Je voulais dire qu'Irma s'en est évanouie. Irma, c'est mon épouse.

Après cette déposition, celle d'Irma était à peu près inutile; tel n'était pas son avis, et elle était partie à en dire long sur son nez, qui est resté enflé quinze jours, sur la nécessité de rester trois jours au lit, etc., etc.; mais M. le président a arrêté ce flux de paroles et M. Potevon ne contestant pas le fait matériel, le Tribunal l'a condamné à huit jours de prison.

JULES MOINAUX.

Madame raffole des oiseaux, et chaque matin, elle passe une revue minutieuse de ses petits amis.

—Oh! la sale bête! s'écriait-elle, l'autre jour, avec dépit, devant la cage du roitelet. Il a déjà gaspillé toute son eau à se laver!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 19 avril 1892.— Indications pour la Louisiane -Temps plus frais: averses, vents du sud.

Température du 18 avril 1892.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal.
Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	72	20
Midi	86	27
2 P. M.	86	27
5 P. M.	82	25

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Patrick J. Doyle à Mlle Helen Davis.
Ernest Kakerman à Mlle Marie L. Ellsperman.
Andrew Threats à Mlle Joséphine Williams.

Naissances.

Mme John A. Duffy, un garçon.
Mme John R. Hallinger, un garçon.
Mme Henry Bade, un garçon.
Mme Joseph P. Baum, une fille.
Mme John Bonts, un garçon.
Mme Sam Kelinger, une fille.
Mme Valentine Fontaine, un garçon.
Mme Camille L. Belsom, un garçon.

Décès.

Homer Donald, 14 mois, 62 rue Marais.
Dennis Love, 8 mois, 92 rue Français.
Stephen Brown, 18 mois, 117 rue Toulouse.
Peter Ipser, 14 ans, 1001 rue Tchoupitoulas.
May L. Hyems, 2 ans, 219 rue Marigny.
Céleste Neal, 11 ans, 212 rue St-Antoine.
Mme William A. Blackwell, 32 ans, 509 rue Conti.
Mme Magdalen Reitmeyer, 45 ans, 262 rue Dryades.
Florance L. Maries, 7 ans, 440 rue Camp.
Edwin A. Gilly, 7 mois, 341 rue Nord Claiborne.
Enfant du sexe masculin de Mme Albert Fleury, 10 minutes, 35 1/2 rue Milan.
Daisy M. Kissinger, 10 ans, — rue Peydras.
Mme Joseph Asher, 41 ans, coin Bourgogne et Flood.
Mme Veuve Annie M. Ackerman, 81 ans, 127 rue Louisa.
A. Fischer, 3 mois, 27 rue Nord Claiborne.
Viola West, 6 mois, 120 rue Toulouse.
Mme Veuve J. Jones, 76 ans, coin Dauphine et Congrès.
Mme Paul Reider, 58 ans, 51 rue Banks.
Joseph O. Rees, 7 jours, 416 rue Laurel.
Frank Geffons, 81 ans.
Mme Clara Hennis, 23 ans, rue Calliope, près Magnolia.
Harry C. West, 38 ans, coin Liberté et Melpomène.
Thomas Pétue, 35 ans, 170 rue Sud Franklin.
Margaret M. Murphy, 4 mois, 321 rue Sud Liberté.
Helen Henry, 95 ans, 161 rue Gayoso.

Cour Suprême. — Joséphine German contre Marie Teomeas jugement renversé.

Roman Catholic Congregation contre la Consumers Ice Co.

Geo Mattier contre Gus Lehman jugement confirmé.

H. B. Wheeley contre Vve Christine Lotz jugement confirmé.

Succession Girardey jugement confirmé.

E. G. Schiller contre P. W. Diedman injonction perpétuée.

H. & C. Newman contre C. Cannon. Jugement confirmé.

Dr C. J. Ducate contre Hy. Rachel. Même décision.

J. Calder & Cie contre leurs créanciers. Jugement confirmé.

La ville contre la Canal & Claiborne R.R. Co. Même jugement.

Cour Criminelle. — Section A. —J. Myers, vol, 6 mois.

Section B.

F. Lyons a comparu et a plaidé coupable.
M. C. Wearan, faux, 2 ans.
Alb. Wilson, voies de fait, $10 ou 1 mois.
J. Kelly, larcin, 6 mois.
J. McGiven, tentative d'assassinat, 5 ans.

L'agent J. R. Davis, accusé de voies de fait, bénéficie d'une ordonnance de non lieu.

Assassinat.—Dimanche à 6 heures 30 P. M. un autre assassinat a été commis dans le haut de la ville, rue du Camp, près Gaiennie, où un nommé B. Mitchell, un garçon de 18 ans, a été tué par un nègre du nom de A. Thompson. Mitchell se trouvait à cette heure, à causer à la dite encoignure, avec plusieurs autres individus, lorsque 2 nègres, A. Thompson et J. Davis sont passés près deux.

Thompson a heurté Mitchell, d'où une querelle qui s'est terminée par une invitation, de la part de Thompson, à régler les choses par une bataille au détour de la rue, où il y avait moins de monde. Thompson a tourné l'encoignure, suivi de Mitchell, mais celui-ci avait à peine fait quelques pas, qu'il a vu le nègre le menaçant de son revolver. Deux coups sont partis, dont un l'a atteint à la tête au-dessus de l'œil droit.

Le nègre a immédiatement pris la fuite avec son camarade, mais il a été bientôt arrêté et emmené au poste central, pour plus de sécurité, la foule ayant manifesté des intentions hostiles. Davis s'est constitué prisonnier; Thompson affirme qu'il n'a pris aucune part à cette affaire et il déclare que lui-même, attaqué par les individus qui se trouvaient à l'encoignure, n'a agi que pour se défendre.

Le R. P. Delaney, qui habite dans le voisinage, ayant entendu les coups de feu, est sorti immédiatement et s'est rendu auprès du blessé. Voyant que son état était désespéré, il lui a administré les derniers sacrements. Il a en effet succombé à sa blessure, à 9 h. 30 du soir, à l'Hôpital de Charité.

Une jeune incendiaire.—Depuis les nombreuses tentatives qui ont été faites pour incendier la boulangerie de Nicholas Brunner, No 901 rue Magasin, on a surveillé attentivement une nommée Thérèsa Spear, âgée de 15 ans, qui y est employée comme servante. Hier matin à 6 h. 30, M. Brunner l'ayant vu entrer dans une chambre inoccupée, l'a épiée, et l'a surprise au moment où elle venait de mettre le feu à un matelas et à une moustiquaire, au moyen d'un morceau de sapin allumé.

Les flammes ont de suite été éteintes, et Thérèsa a été remise entre les mains de l'agent George Schafer qui l'a écrouée au poste du 7ème precinct.

Le feu.—A 11 heures 15 du matin, des étincelles s'échappant de la fabrique de boites de Henry Bush, ont endommagé pour environ $10, la toiture du No 244 de la rue Commune, appartenant à M. H. G. Ricks et occupé d'un côté par Mme G. Angé et de l'autre par Mme Amesley. Le feu a été éteint par les voisins.

Tentative de suicide.—Un cocher du nom de Hengh Reynolds qui avait bu plus que de raison pendant toute la journée de dimanche, a mis fin à ses libations, en essayant de se couper la gorge et de s'ouvrir les veines du poignet. Il a été trouvé hier matin au No 30 rue S. Franklin, affaibli par la perte de sang, et il a été transporté à l'hôpital où ses blessures ont été déclarées sans gravité.

Mort de M. Théodore Bailly-Blanchard.

Nous avons appris, beaucoup d'autres ont appris, comme nous, avec douleur, la mort de M. Théodore Bailly-Blanchard, qui expirait, avant-hier, dimanche, chez lui, rue de l'Esplanade, à l'âge de 70 ans. Né à la Nouvelle-Orléans, en 1820, il avait fait son éducation, en partie, au Collège de Spring Hill, en partie, à Paris, où il avait fait d'excellentes études.

Après les avoir achevées, il était revenu à la Nouvelle-Orléans, où il s'était associé au commerce de son père qui faisait l'importation des vins de France. Il lui avait ensuite succédé, quand ce dernier s'était retiré des affaires. Tout alla fort bien, d'abord, et la maison avait singulièrement élargi le cercle de ses relations, quand éclata le conflit entre le Nord et le Sud, conflit qui la conduisit à la ruine. M. Bailly-Blanchard tint noblement tête à l'orage; il liquida, paya intégralement tout ce qu'il devait et put se retirer, le front haut, imposant à tous l'estime et le respect.

Nous ne le suivrons pas au milieu des luttes qu'il eut à soutenir ensuite, pour vivre et faire vivre les siens. Il y fit constamment preuve d'intégrité et d'honnêteté. Un instant, il fut membre du Bureau des assesseurs, et il s'y montra, tout le temps, parfaitement digne de la confiance dont l'avaient honoré les autorités.

En 1847, il avait épousé Mlle Eliza Field, fille de M. Seaman Field, de New York; il laisse une veuve éplorée, une fille, Mlle Jeanne Bailly-Blanchard et trois fils, dont deux habitent Paris—MM. Dubourg et Arthur;—l'un d'eux est attaché à la légation américaine; et M. Duncan, qui est agent de la Compagnie Française Transatlantique à Boston.

Ceci n'est que le squelette de l'existence de l'homme que tant de nous regrettent. Ce qui l'animait, ce qui la réchauffait, ce qui l'anoblissait, c'était une très grande élévation de sentiments et une libéralité, une générosité qui était inépuisable et ne s'est jamais démentie. Il aimait à donner, et il donnait toujours, même dans la gêne, sans compter, souvent, de la main à la main, sur parole, sans même s'assurer une garantie contre l'oubli ou l'ingratitude. Au milieu de notre génération sèche et positive, il avait conservé les idées larges, les mœurs généreuses d'autrefois. Il en a été récompensé, comme presque toujours par la pauvreté finale. Aussi ne disparaît-il pas tout entier, en entrant dans la tombe; il laisse de beaux et bons souvenirs parmi ceux qui l'ont connu et pratiqué et qu'il l'ont, par conséquent, aimé et estimé. Ils l'ont prouvé, hier, en assistant en foule à ses funérailles.

Nous envoyons à sa famille éplorée l'expression très sincère de notre douloureuse sympathie.

P. O. Sons of America.—La fête organisée par les Patriotic Sons of America, aux Fair Grounds a obtenu tout le succès qu'elle méritait par le fait des efforts de ses organisateurs. La caisse de secours, autre tonneau des Danaïdes, avait besoin d'être remplie, et les membres de l'association avaient imaginé ce festival pour faire appel au public qui n'y est point resté sourd.

Bien inspirés, du reste, ont été ceux qui sont allés dimanche aux Fair Grounds. Une fort belle fête les y attendait, favorisée par un temps magnifique qui leur a permis d'en jouir pleinement.

A 2 h. 30, les jeux ont commencé sous la direction des juges, MM. Wm. Muller, H. M. Gambano, Jr., et B. Pfinster.

Timers: P. Kelly et G. W. McDuff.

Il y a eu plusieurs courses de chevaux, de mules, et une course à pied, une partie de base ball, un tug of war, et pour couronner le tout, un grand bal, ou plutôt deux bals, l'un dans la grande salle, l'autre sur la plateforme, en plein vent.

Le comité d'organisation était ainsi composé:

J. N. W. Otto, chairman; N. Underwood, G. H. Stoehr, J. Bonbede, A. A. Mandel, M. J. Wolf, G. E. Egdorf, H. A. Dackbar, J. S. Frank, L. A. Baurny, R. Mascardhy, L. Hirschburg, J. G. Stendel, A. J. Willis, G. J. Viosca, T. L. Schober, G. Kromm, Z. B. Cohen, V. Buerkle, I. A. Hymel, S. L. Jordon, C. D. Stingstone, F. I. Frank.

Noyé.—Hier soir à 7:30 heures on a trouvé flottant dans le fleuve, au pied de la rue Cotton Press, le corps d'un individu âgé d'environ 60 ans habillé d'un vêtement noir. Vu l'état avancé de décomposition du cadavre, il est fort difficile de reconnaître l'identité du noyé.

Un incendiaire.—Les incendiaires se multiplient en ville, ou peut-être en existent-il une bande qui opère systématiquement dans les divers quartiers.

Dimanche soir à 6 heures une nouvelle tentative a été découverte au 196 de la rue du Canal, où se trouve le local de la Oolong Tea et Sopa Co.

L'immeuble a été endommagé pour $300.

L'enquête de la police a révélé présence dans un coin, d'un paquet de copeaux dans lequel se trouvait un bout de chandelle.

Menus faits.—Hier, à 2 heures de l'après-midi, on a trouvé ouverte la porte du No 85 de la rue Decatur, employé comme entrepôt d'huile à machines. L'agent Parker, qui était passé quelques instants avant, et l'avait trouvé fermée, est entré dans l'établissement en compagnie du sergent Hevron, et a découvert que plusieurs bidons d'huile avaient été défoncés. Les deux agents ont fait des recherches, mais ils n'ont trouvé personne dans l'entrepôt.

—R. L. Manlan, un serre-frein qui couplait des chars au People's Station, est tombé du toit d'un wagon et s'est démis l'épaule gauche.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple désirable.
No 14 rue Delachaise, près Tchoupitoulas.

INTERDICTION DE JNO LARNER.

No 26,963—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 30 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 10 mars 1892, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée:

L'agréable cottage-résidence simple en bois, No 14 rue Delachaise, entre Tchoupitoulas et Jersey, retiré de la rue, ayant galerie de façade et 4 chambres, hangar, citerne, etc.

Le terrain est décrit comme suit, à savoir: **Un certain lot de terre**, situé dans le Sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delachaise, Tchoupitoulas, Laurel et Foucher, désigné comme lot No 53, d'après un plan par A. d'Hémécourt, voyer de la ville, daté le 27 novembre 1879, et mesurant 31 pieds 6 pouces de face à la rue Delachaise, sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. En bonne condition et dans un voisinage paisible.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec un intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'à parfait paiement, garanti par lien et privilège du vendeur, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles pour l'année 1892, en sus du prix de la vente, et fera le dépôt habituelle de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, Ecq., N., aux frais de l'acquéreur.

26 mars—26—avril 2 9 16 23 30

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois très rémunératif

Rue Perrier, près Constantinople, à un tiet de la ligne des chars de la rue Prytanée.

Succession de Francis Johnson.

No 34,692—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. H. Robinson, encanteur—Bureau, 164 rue Commune—SAMEDI, 7 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 mars 1892, dossier No 34,692, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, il sera vendu à l'encan—

Le joli cottage double en bois Nos 68 et 68 1/2 rue Perrier, entre Constantinople et Austerlitz, ayant de chaque côté 4 chambres; le dit lot est désigné par le No 5 sur un plan fait par D. E. Seghers, daté le 29 novembre 1876, déposé en l'étude de A. J. Armstrong, notaire, comme plan No 1 et mesure 30 pieds de face à la rue Perrier sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—Les taxes de 1892 devant être assumées par l'acquéreur, dix pour cent seront requis au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.

8avril—2 9 16 23 30—mai 7

AVIS est donné par la présente que demande sera adressée à la Législature, dans sa prochaine session, pour qu'elle vote une loi autorisant la ville de la Nouvelle-Orléans, agissant par l'intermédiaire du Bureau de Liquidation, à reculer, s'il est nécessaire, le paiement des bons et certificats de bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans, échéant le 1er juillet 1892, jusqu'au 1er août 1892, 1er janvier 1893, 1er mars 1894, et à tous autres bons ou certificats de bons, s'il en existe, échéant avant le 1er mai 1894. Les dits délais seront fixés aux taux d'intérêt et aux termes et conditions convenus à l'amiable avec les porteurs des dits bons et la Ville de la Nouvelle-Orléans sera autorisée à émettre pour les dits bons arrivant à échéance des bons et certificats de bons portant le taux d'intérêt qui sera réglé d'un commun accord, et à donner l'endossement nécessaire sur les dits bons arrivant à échéance indiquant la date du délai et le taux de l'intérêt, les termes et conditions des délais accordés.

18 avril—1m 30j

DÉPÊCHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Pas de démonstration le May Day.

Paris, 17 avril—M. Rossignol, secrétaire de la Bourse du Travail, a dit aujourd'hui à un *reporter* de la Presse Associée, qu'il a été décidé de ne pas faire une démonstration d'ouvriers dans les rues de Paris le 1er mai (May Day) afin de ne donner à la police aucune excuse pour susciter un conflit avec les ouvriers.

Une grande assemblée aura lieu dans une salle, et les chefs du travail feront tout ce qui dépendra d'eux pour éviter des troubles.

M. Astoff, un autre secrétaire de l'organisation, a dit que chaque district en France observera le May Day indépendamment les uns des autres.

Les élections municipales ont lieu le même jour, et les ouvriers feront tout ce qui dépendra d'eux pour élire des socialistes.

Le procès de Ravachol.

Paris, 18 avril—Les personnes dont les noms sont sur la liste de jury et qui seront probablement appelées à juger l'affaire Ravachol, sont frappées de panique, et cherchent des prétextes pour ne pas servir sur le jury.

On a trouvé une machine infernale avec 80 cartouches et une quantité de morceaux de fer avec une mèche allumée attachée à la machine infernale, sous le hangar de la compagnie d'électricité du Nord, à Lille. Le coupable a réussi à s'échapper.

Les processions d'ouvriers seront interdites en Allemagne le May Day.

Berlin, 18 avril—On pense qu'il sera interdit aux ouvriers de tenir des processions dans aucune partie de l'Allemagne le May Day.

Il se peut que les anarchistes essaient de parader malgré la défense des autorités, mais celles-ci sont décidées à empêcher une répétition des émeutes qui ont eu lieu récemment en cette ville, et toute tentative qui sera faite pour contrecarrer les ordres lancés, sera réprimée sévèrement.

On ne croit pas que les vrais ouvriers suscitent des troubles. Ils célébreront comme d'habitude le May Day avec leurs familles dans les endroits d'amusements fréquentés habituellement par eux.

Le Globe et les Français à Dahomey.

Londres, 18 avril—Le *Globe* publie aujourd'hui une lettre d'un correspondant qui, dit le journal, est bien informé sur ce qu'il écrit au sujet des préparatifs qui se font actuellement en France pour une guerre contre Dahomey.

On remarquera, cependant, que cette lettre ne parle pas des rapports semi officiels faits jusqu'ici, que la France n'a pas l'intention du tout d'étendre ses opérations militaires dans l'intérieur du Dahomey, se bornant à défendre ses possessions dans le Bight of Benin, Porto Novo et Kotonou.

Le correspondant du *Globe* dit que l'on croit sous bonne autorité qu'un immense trésor accumulé depuis plus de deux siècles est enterré à Abomey, la capitale de Dahomey.

En faisant la part des exagérations, ce trésor, déclare le correspondant, est évalué à une somme équivalent à 500,000 francs. On sait que les rois de Dahomey ont enfoui une quantité énorme de lingots dans certaines parties du palais. On prétend même qu'il y a plusieurs millions de francs en or et en argent.

C'est pourquoi, dit-on, que les Français sont si anxieux de capturer Dahomey.

Le projet a été ajourné, dit le correspondant, pour diverses raisons, mais maintenant que le Sénat et la Chambre des Députés français ont voté un crédit à cet effet, des préparatifs seront faits sérieusement pour marcher sur Dahomey.

Le Parlement français a voté il y a quelques jours plus de 3,000,000 de francs, pour envoyer des renforts à Porto Novo, et des ordres ont été lancés par le ministre de la marine, d'expédier immédiatement un croiseur français qui se trouve à Montevideo, à la Côte d'Or, pour rejoindre le navire de guerre qui s'y trouve déjà.

Les troupes ont reçu l'ordre de se rendre de St-Louis, Sénégal pour renforcer la garnison à Porto Novo et une grande activité est déployée dans les cercles militaires.

Le Times.

Londres, 18 avril—Le *Times* a publié une revue minutieuse sur la perspective des démonstrations de May Day. Basant son opinion sur des dépêches reçues de divers centres continentaux, la même feuille dit, qu'elle pense qu'une célébration très imposante aura lieu en France.

Dans diverses sections du pays, les socialistes se sont coalisés afin de prendre part aux mêmes processions. Les chefs espèrent que deux millions de socialistes participeront aux processions dans les diverses villes.

Les autorités n'appréhendent pas de troubles, mais des mesures seront prises pour les supprimer s'il y en avait. La principale demande de ceux qui prendront part à ces démonstrations sera pour un travail international de huit heures par jour.

A Paris les cochers de fiacre et les employés de bateaux suspendront le travail le May Day (1er de mai).

Les nouvelles reçues des autres pays ne sont pas aussi rassurantes, dit le *Times*, qu'en France, et on ne serait nullement surpris d'apprendre qu'il y a eu des troubles.

Communications interrompues avec le continent.—Rumeur.

Londres, 18 avril.—Les communications avec le continent sont toujours interrompues à la suite des tempêtes de neige qui ont eu lieu samedi.

Le bruit court que la fille puinée du duc d'Edimbourg, est fiancée au duc de Hesse.

Mort du romancier Henri de Kock.

Londres, 17 avril. — On annonce la mort de Henri de Kock, écrivain français. Il était né à Paris en 1821, et était fils du romancier bien connu, Paul de Kock.

Le May Day en Italie.

Rome, 18 avril—Une grande anxiété règne dans toute l'Italie au sujet de la célébration du May Day.

Les socialistes qui sont en grand nombre dans les villes italiennes, menacent de faire voir leur force ce jour-là.

On craint que les autorités n'aient fort à faire pour maintenir même un semblant d'ordre. Les autorités néanmoins se tiennent prêtes, et toutes tentatives pour susciter des troubles seront sévèrement réprimées.

Les anarchistes en Espagne.

Madrid, 18 avril—La terreur suscitée parmi la population par les anarchistes, ne s'est pas encore apaisée. Aujourd'hui on a trouvé derrière l'autel dans une église à Barcelonne, un pétard auquel était attachée une mèche, et des bombes ont été trouvées dans les rues à Pampelune.

Une de celles-ci a fait explosion à quelques pas d'une procession religieuse.

Mort du maréchal Jovellar Soto.

Madrid, 18 avril—Le maréchal Jovellar Soto, président du conseil de guerre et de la marine, est mort aujourd'hui.

Troubles à une élection à Barcelone.

Barcelone, 18 avril—Hier à une élection en cette ville pour un membre de la Chambre il y a plusieurs rixes et des troubles sérieux. On a fait usage de bâtons et de couteaux comme armes et plusieurs personnes ont été blessées grièvement.

Au milieu de la mêlée deux hommes armés de revolvers et de couteaux sont entrés dans un poll, ont pris la boite dans laquelle étaient déposés les scrutins, l'ont brisée et les bulletins étaient éparpillés partout sur le parquet.

Les spectateurs ont essayé d'arrêter les deux individus, mais brandissant leurs couteaux et frappant de droite et de gauche, ils sont parvenus à se frayer un passage dans la foule et à s'enfuir.

M. Salmeron, le républicain bien connu et ex-membre des Cortes, qui a été battu à l'élection générale en février 1891, a été élu à cette élection.

Le meurtrier Deeming.

Melbourne, Victoria, 18 avril—Les membres du Board médical qui a été nommé à la requête de l'avocat de Deeming par le gouvernement colonial, pour s'enquérir au sujet de l'état mental du prisonnier, ont déclaré que dans leur opinion le dit Deeming faisait le fou.

Los Angeles, Californie, avril 17—Le Times publie une lettre qui dit qu'il y a des raisons de croire que Deeming, le meurtrier australien, a résidé en cette ville sous le nom de Williams.

Des portraits de Williams ressemblent énormément à Deeming. Il épousa une veuve ici qui s'appelait Mme Catching, et quelques semaines après il l'abandonna après l'avoir volé.

Le correspondant du Herald.—La crise politique au Chili.

New York, 18 avril.—Le correspondant du "Herald" à Santiago télégraphie à son journal ce qui suit: J'ai eu une entrevue hier après-midi avec un membre marquant de la commission conservatrice, relativement à la crise politique actuelle.

Il dit que sur la décision de demain dépend le sort du nouveau cabinet. Si la décision de la commission est contre la politique du ministère, tous les membres du cabinet résigneront en corps. Si, au contraire, l'action du cabinet est approuvée, cela indiquera une confiance dans celui-ci. Tout indique jusqu'ici le triomphe du ministère.

Il appert que cinq des directeurs du chemin de fer, qu'on menaçait de déplacer, ce qui a suscité le récent différend entre les cléricaux et les libéraux, quoique étant appuyés par le président Montt, ont été très étonnés de voir celui-ci soutenir son cabinet et refuser de donner aucune décision, préférant permettre qu'un appel soit fait à la commission conservatrice.

Des rumeurs circulent dans tout Santiago que des ouvertures et des alliances ont été conclues entre les Balmacédistes et les conservateurs. On fait tout ce qu'il est possible pour battre le parti au pouvoir, sans penser à la terrible position dans laquelle se trouve le Chili.

Le gouvernement est décidé à poursuivre un système d'économie afin d'essayer de tirer le pays de ses embarras financiers.

Une des mesures qui sera prise à cet effet sera de suspendre la construction des divers chemins de fer actuellement en voie de construction. Cela seul effectuera une économie de $6,000,000. D'autres économies suivront.

Le ministre *Egan* a enregistré dix réclamations datant depuis la guerre avec le Pérou.

M. Paul Deschanel.

New York, 18 avril. M. Paul Deschanel, le jeune membre de la Chambre des Députés française, envoyé il y a quelques mois dans ce pays par son gouvernement, pour étudier la situation et le développement en général des organisations et des questions relatives au travail, et s'est embarqué samedi matin, à bord du steamer française *La Gascogne*. Dans l'après-midi à bord, il s'est entretenu de sa tournée aux Etats-Unis. Il a dit: "Il me serait difficile de vous citer tous les personnages marquants que j'ai rencontrés.

A Chicago, j'ai diné avec Phil. Armour et il m'a parlé longtemps de la question du porc salé et autres sujets d'intérêt public. J'ai eu le plaisir de rencontrer M. Powderly, chef des Chevaliers du Travail; il demeure dans un palais, et il possède une intelligence et une finesse remarquables. J'ai vu aussi M. Gompers, placé à la tête de la Fédération Nationale du Travail et ai obtenu de ces deux messieurs des informations et des statistiques importantes. A Pittsburg, j'ai visité les manufactures de fer et d'acier et ai été présenté à M. Carnegie.

A Baltimore j'ai eu une longue conversation avec le cardinal Gibbons, qui parle très bien le français. A Cambridge, Mass., j'ai rencontré, à un diner donné au Club Tavern, le président Eliott et plusieurs des professeurs de Harvard.

Les classes ouvrières américaines, dit M. Deschanel, sont bien mieux payées, bien mieux nourries, mieux habillées, mieux enseignées et plus heureuses que celles de France, et à plus forte raison, que celles des autres pays européens.

Il est presque décourageant pour moi de retourner dans mon pays pour avoir à y présenter, dans mon rapport, un tableau qui fera ressortir le contraste énorme existant dans l'état des choses en Amérique et en France. Je puis dire que la situation de l'organisation du travail en Amérique est en avant de douze ans de tout ce qu'on a pu rêver en France."

—Pensez vous qu'il soit possible d'introduire en France le système américain tel que vous l'avez vu?

—Je crains, répondit M. Deschanel, qu'elle ne soit très éloignée l'époque où nous pourrons voir un système d'organisation du travail florissant en France, tel que vous l'avez vu. La difficulté est, que les classes ouvrières sont trop pauvres pour entreprendre d'établir un système aussi compliqué.

Je pourrai retourner en France et leur dire toutes les choses merveilleuses que j'ai vues; leur affirmer ce que les ouvriers en Amérique ont accompli; mais voilà ce qu'ils me répondront: "Tout cela est très bien, mais comment pouvons-nous espérer nous voir réaliser pareils résultats en France? Où allons-nous prendre l'argent? Tel que les choses existent, nous ne pouvons à peine nourrir nos familles et vêtir nos enfants, et si nous arrivons à payer le loyer le jour qu'il est dû, nous nous considérons très heureux."

A quoi sert alors de nous dire de mettre en pratique les idées américaines? Si les ouvriers américains peuvent faire tout ce que vous dites, eh bien! tant mieux pour eux, mais nous en sommes incapables et ne voulons pas le tenter. J'ai bien peur que ce ne soit la seule réponse que j'obtiendrai; et quand j'y réfléchis, je conclus forcément qu'ils disent vrai.

Je ne crois pas d'ailleurs que mon voyage ait été fait en vain. Je suis arrivé à une conclusion qui sera, j'en suis certain, de la plus grande valeur pour le gouvernement français, à chaque fois que des projets de législation, dans l'intérêt des classes ouvrières, seront pris en considération.

Dans mon opinion, et c'est ce qui m'a frappé dans toutes les villes de l'Amérique, les classes ouvrières américaines doivent leur succès et leur influence et leur confort, non pas à une législation quelconque en leur faveur, mais à leurs efforts indépendants.

La législation est la dernière chose qu'ils demandent. Ils regardent même avec défaveur toute mesure instituée par des philanthropes, souvent inhabiles à améliorer leur situation.

—On a demandé encore à M. Deschanel s'il avait noté une différence dans le degré de perfection obtenue parmi les organisations des différents Trades Union américaines.

M. Deschanel a répondu avoir rencontré deux classes d'ouvriers américains, auxquelles ne s'adressent pas du tout ses remarques élogieuses.

Les ouvriers, dans les villes de l'ouest, et ceux qui sont engagés en certaines branches d'industries; tels que les fabricants de manteaux et de vêtements.

Ceux-là sont dans une situation aussi défavorable, sinon aussi misérables que tout ce qu'il a connu à l'étranger.

Ces deux classes sont composées presque exclusivement d'étrangers ignorants, qui ne sont pas arrivés à ce point d'intelligence où l'homme peut s'affranchir du joug et être plus libre.

—La ville où je me suis trouvé le mieux chez moi, est San Francisco. J'y pourrais vivre toujours et y être heureux." M. Deschanel a conclu en disant que le climat de l'endroit est parfait et les femmes simplement divines.

—Je n'ai jamais vu, a-t-il affirmé, d'aussi jolies femmes que dans les rues de San Francisco. Je suppose que là aussi il est des femmes fort peu dignes d'attention, très ordinaires, comme partout ailleurs; néanmoins je n'ai pas rencontré celles-là.

WASHINGTON.

Le Secrétaire Tracy.

Washington, D. C., 18 avril—Le secrétaire Tracy est atteint d'une affection aux bronches, et est alité.

M. Sherman et le bill de restriction chinoise.

Washington, avril 18—M. Sherman, chairman du comité des relations étrangères, a donné avis aujourd'hui au sénat, que demain il appellerait l'attention de celui-ci sur le bill de restriction chinoise, car il est nécessaire, dit-il, que le bill soit adopté dans 10 jours.

Le juge Lamar.

Washington, D. C., 18 avril—Le juge Lamar, de la Cour Suprême des Etats-Unis, qui a été très souffrant depuis quelque temps est, dit-on, convalescent.

Le World's Fair.

Louisville, Ky., 18 avril—Le gouverneur du Kentucky a nommé les commissaires suivants pour représenter cet Etat au World's Fair:

W. H. Dulaney et Y. E. Allison, de Louisville; J. W. Yerkes, de Danville; J. D. Black, de Barbourville; J. D. Clardy, de Hopkinsville.

Ils recevront $5 par jour quand ils seront actuellement employés et leurs frais de voyage payés n'excédant pas la somme de $600 en 1892, et $1200 en 1893.

Les commissaires de la mer Behring.

Ottawa, Ont., 18 avril—Le rapport final des commissaires de la mer Behring, le Dr George Dawson et Sir George Baden Powell, sur leurs enquêtes de l'année dernière, est terminé.

Le Dr. Dawson se rendra en Angleterre cette semaine pour présenter le rapport au gouvernement impérial en compagnie de son collègue.

L'avocat-général des Etats-Unis M. Miller.

Hot Spring, Ark., 18 avril—W. W. H. Miller, avocat-général des Etats-Unis, est arrivé ici aujourd'hui. Il séjournera plusieurs jours en cette ville.

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DÉPARTEMENT EXÉCUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUE LE 14ème JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine, pour prendre effet à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants:

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages, arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPPI et venant de ports américains intertropicaux ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, d'après les règlements suivants:

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports supposés infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de quelque port qu'il viennent, sont infectés: c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui ont eu ces maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la station quarantenaire du Mississipi, sans autre détention du navire ou du personnel autre que celle nécessaire pour placer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dont la condition sanitaire est satisfaisante, pourront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera convenable de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis comme ceux de la première classe à la sanitation maritime, avec détention de précaution de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur désinfection complétée.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantenaire inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus, navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de petite vérole, ou qui plus tard pourraient devenir infectés, seront soumis à la sanitation maritime et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas passer les Rigolets, les stations de quarantaine de l'Atchafalaya, du Lac Borgne ou Lac Charles, ou toute autre station quarantenaire de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les lois de cet Etat, faites et pourvues dans tel cas, et sur la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Moi, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, ai jugé convenable d'émettre ma proclamation de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendra effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures m., contre les ports ci-dessus nommés et désignés, et ainsi qu'il est contenu dans le tableau ci dessus.

Les officiers de la quarantaine, aux différentes stations, seront chargés spécialement de la rigoureuse exécution des règlements enforcés par cette proclamation, et le Bureau de Santé est requis de procéder rigoureusement contre toutes violations des dits règlements et des lois quarantenaires de l'Etat.

[SCEAU] Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane, en la ville de Bâton Rouge, ce 18me jour d'avril de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt douze et de la cent seizième de l'indépendance des Etats Unis d'Amérique.

FRANCIS T. NICHOLLS, Gouverneur de la Louisiane.

Pour le Gouverneur:
GEO. SPENCER, Assistant Secrétaire d'Etat.

Suggestions particulières

—AUX—

Propriétaires, Agents, Capitaines et passagers de navires.

Le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane adresse aux agents, propriétaires, capitaines et passagers de navires ces suggestions suivantes dans le but de faciliter le travail des officiers de la Quarantaine et de réduire autant que possible la période de détention.

1. Les navires devront être dépouillés, autant que possible, avant la saison de la Quarantaine, de toutes tentures de laine, de tapis, de rideaux et autres matériaux de même nature. Les matelas en crin ou en mousse devront être remplacés par des lits en fil de fer ou en coton.

2. Les navires faisant le service des ports tropicaux devront, autant que possible, avoir pour leurs équipages des hommes acclimatés.

3. Les capitaines, agents et agents consulaires sont instamment requis d'empêcher des passagers arrivant de ports quarantenaires qu'ils se départent autant que possible de bagages capables de s'endommager par l'eau en cas de manifestation d'une maladie pestilentielle à bord pendant la désinfection. Ces passagers seront surtout requis de ne pas avoir dans leurs effets des couvertures, dentelles, velours et autres articles d'une texture délicate, car ils auraient à courir tous les risques de l'avarie.

4. Les navires qui viendront dans les ports où séjournent, devront s'ancrer, si c'est possible, loin du rivage, et ne pas permettre à l'équipage de débarquer, surtout la nuit.

5. La cargaison doit, autant que faire se pourra être arrimée de manière à rendre l'accès des pompes possible et à permettre aux employés de la quarantaine de pomper l'eau de la cale et de nettoyer celle-ci.

6. On doit porter la plus grande attention à la propreté des navires et des personnes et introduire, autant que possible, l'air dans toutes les parties du navire. On peut se procurer les désinfectants les plus efficaces ainsi que les instructions nécessaires pour s'en servir, en s'adressant au Bureau de Santé ou à un de ses employés.

7. Les capitaines de navires doivent, avant d'arriver, faire pomper soigneusement l'eau de la cale et nettoyer parfaitement la dite cale. Les navires qui arrivent dans des conditions sanitaires telles que la période de détention à la Quarantaine puisse être réduite autant que possible. Les navires portant des fruits doivent surtout être tenus en parfait état de propreté, pour éviter toute détention à la Station de la Quarantaine.

8. Tout navire observant les prescriptions précédentes seront traités avec indulgence à la Station de Quarantaine, et auront rempli les conditions nécessaires pour faire réduire dans une large mesure la période de détention, ainsi que les frais de détention, etc.

19 avril—3t

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN,

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

Arrivée.	Départ.
MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.	
Memphis and Kansas City Fast Train 8:10am	Memphis and Kansas City Fast Train 5:00pm
Vicksburg Ex. 5:35 pm	Vicksburg Ex. 8:10 am
Baton Rouge accommodation 10:00 am	Baton Rouge accommodation 3:45pm
LOUISVILLE AND NASHVILLE	
No 3 Fast Mail 7:45 am	No 4 Fast Ex. 7:45 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 7:30 pm
No 1 Lim. Ex. 4:45 pm	No 8 Coast Acc. 3:45 pm
No 5 Fast Ex. 7:30 pm	No 2 Fast Mail 8:25 pm
ILLINOIS CENTRAL.	
Passenger 6:15pm	Passenger 7:00am
Chicago and St-Louis mail 8:00am	Chicago and St-Louis mail 6:00pm
Chic. limited 7:30pm	Chic. limited 12:01pm
M. & K. C. ex. 8:00am	M. & K. C. ex. 6:00pm
Accommodation 9:15am	Accommodation 4:50pm
Excursion du dimanche 9:00pm	Excursion du dimanche 7:35am
TEXAS AND PACIFIC.	
No 52 California Express 7:00pm	No 51 California Express 8:15am
Local 10:05am	Local 3:50pm
SOUTHERN PACIFIC COMPANY.	
San Antonio express 7:20pm	San Antonio express 8:00am
California Ex. 11:30am	California Ex. 5:00pm
QUEEN AND CRESCENT ROUTE	
No 1 Limited 2:30 pm	No 6 Fastline 8.45 am
No 5 Fastline 7:00 am	No 2 Limited 5:00pm
EAST LOUISIANA RAIL ROAD.	
Dimanche.	
No 9 7:45 pm	No 10 8:10 am
Tous les jours, le dimanche excepté.	
No 7 6:30 am	No 8 3:30 pm
NEW ORLEANS AND SOUTHERN RAILROAD.	
Pte-la-Hache 9:00 am	Pte-la-Hache 7:00 am
4:25 pm	5:00 pm
Shell Beach 3:40 pm	Shell Beach 10:00 am
Dimanche.	
Shell Beach 9:00 am	Shell Beach 7:00 am
Pte-la-Hache 8:10 pm	Pte-la-Hache 4:00 pm
NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.	
Tous les jours.	
Alger 9:00 am	Alger 4.20 pm
Tous les jours excepté le dimanche.	
Alger 5:35 pm	Alger 8:00 am
Dimanche seulement.	
Alger 7:05 pm	Alger 8:00 am

Nouvelles Maritimes.

Nous appelons l'attention des capitaines de navires partant de la Nouvelle-Orléans sur les renseignements suivants qui peuvent leur être très utiles. Nous les donnons, pour être plus précis, dans le texte anglais:

BUREAU HYDROGRAPHIQUE DES ETATS UNIS, Nouvelle-Orléans, 4 février 1892.

Avis aux Capitaines de Navires.

Obstructions dangereuses à la navigation le long des côtes:

NOTE.—This list is compiled from all available data, and is corrected up to the hour of going to press. Reports as to the continued existence or removal of any of these obstructions are specially requested from masters of vessels passing in their vicinity.

Cross Rip lightship E SE 1/2 E (magnetic), about 1/8 mile, in 10 fathoms Sunken schooner *Lucy Jones*, bell buoy with black and white vertical stripes. Feb 11.

Barnegat, W 1/2 S, 8 miles: Sunken wreck in 12 fathoms, masts showing. Mar. 13.

Cape Henlopen light, NW 1/4 W (magnetic) about 10 miles. Indian River Life-saving station, W SW 1/4 W. (magnetic) Wreck buoy marking sunken barge *McClellan*. The buoy is in 10 fathoms, 50 feet E NE from the wreck. Mar. 11.

Winter Quarter Shoal lightship, SSW 1/4 W, about 13 miles. Sunken wreck, pole mast showing. Mar. 16.

Hog Island light, W NW (magnetic), about 7 miles. Sunken schooner, in 6 fathoms. Mar. 6.

Cove Point, SSE, 10 miles: Sunken wreck, topmast showing. Mar. 17.

Lat 33° 28' lon 77° 40', in 13 fathoms: Upright spar, probably attached to a sunken wreck. Mar. 16.

W. S. HUGHES, Lieut. U. S. N.

Avis aux Navigateurs.

Une succursale du Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis est établie dans une des salles de l'Association maritime de notre ville; et l'officier qui en a la direction sera heureux d'y recevoir les capitaines de navires pour leur donner, à titre gracieux, les renseignements les plus récents à l'égard des eaux navigables du monde entier.

Le Bureau est pourvu des cartes de Pilotes les plus nouvelles qu'il distribuera aux commandants de navires. Ces derniers y trouveront également une collection de tableaux préparés avec soin renfermant toutes les informations désirables relatives à la navigation et aux côtes, de même que toutes les dernières cartes que publient le Bureau d'Hydrographie des Etats-Unis, le bureau de surveillance des côtes et l'Amirauté britannique.

Un globe (*Time-Ball*) réglé par l'observatoire naval à Washington, tombera tous les jours, le dimanche excepté, du sommet de la Bourse au Coton à midi précis, heure de Washington (75me méridien) qui correspond à 11 heures A. M. à la Nouvelle-Orléans (90me méridien).

W. S. HUGHES, Lieut. de la Marine des E.-U. préposé au bureau.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

MARDI, 19 AVRIL 1892.

Donaldsonville—ALVIN, à 12 m

MERCREDI, 20 AVRIL 1892.

Shreveport—C. E. SATTERLEE à 5 p m
Port Barrow—MABEL COMEAUX à 12 m
Bas du fleuve—NEPTUNE à 11 a m
The bends—NATCHEZ à 5 p m
Ouachita River—OUACHITA, à 5 p m
Atchafalaya—WARREN, à 5 p m
Bayou Lafourche—ST-JOHN, à 5 p m
Cincinnati—STATE OF MISSOURI, à 5 p m

Fleuve et rivières.

Memphis, 18 avril—Le fleuve a 22 pieds 7 pouces et monte. Temps couvert et agréable.

Louisville, 18 avril—La rivière baisse—7 pieds 2 pouces aux chutes; 9 pieds 6 pouces pouces dans le canal. Temps clair et agréable.

Wheeling, 18 avril—La rivière a 10 pieds 8 pouces et baisse. Temps couvert.

Les Passes.

Port Eads, 18 avril, 6 p m—Vent du sud. Arrivés, à 12 50 p m, steamship Joe Oteri Jr, capitaine Culotta, de Ceiba, hier soir, steamship anglais Heathfield, capitaine McDonald de Hull, Ang., à 3:20 a m, steamship anglais Foxhall, capitaine Lesslie, de Port Limon, à 4 a m steamship Morgan, capitaine Staples, de Bluefields, à 10 45 a m, steamship Stillwater capitaine McFarlane, de Puerto Cortez via Livingston et Béline.

Marchés.

Paris, 18 avril—Rentes trois pour cent 96 francs 85c.

Londres, 18 avril, 4 p m—Consols à la clôture 96 1/4 au comptant et 96 5/16 à terme.

Havane, 17 avril—Or espagnol 2 47 1/2.

Havane, 17 avril—Sucre—Le marché au sucre a été calme durant la semaine, le stock étant rare. Jeudi et Vendredi étant considérés comme jours fériés. Les cotes sont comme suit:

Sucre de mélasse regular to good polarisation $2 18 3/4 à $2 41 1/4 or par quintal; Muscovade fair à good refining 85 à 90 degrés polarisation 2 12 à 2 25; centrifugal, 92 à 96 degrés polarisation, en boucts, sacs et boites, $2 45 5/8 à $2 90 5/8

Stock en magasin à la Havane et à Matanzas, 28 boites, 190,500 sacs et 3,000 boucts. Recettes de la semaine 13,000 sacs et 295 boucts. Exportés durant le même temps, 2 boites, 54,000 sacs et 140 boucts, dont 42,500 sacs et tous les boucts pour les Etats-Unis.

Rio Janeiro, 16 avril—Café—First ordinary 11 050 reis par 10 kilos. Good seconds 10,600 reis par 10 kilog. Recettes pendant la semaine 59,000 sacs; achats pour le compte des Etats-Unis, 23,000 sacs; expédié aux Etats-Unis 38,000 sacs; stock 196,000 sacs.

Santos, 16 avril—Café—Good average 10,880 reis par 10 kilos. Recettes pendant la semaine 45,000 sacs; achats pour les Etats-Unis 20,000 sacs; expédié aux Etats-Unis, 39,000 sacs; stock 295,000 sacs.

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 18 AVRIL 1892.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (ang) Black Prince, Davies, Charlotte Harbor, Fla., sur lest.
Steamship (ang) Valla, Ball, Frederickshaven, via Norfolk, Va.
Barque (ital) Carlo, Trapani, Oporto.
Steamship (ang) Turquoise, Ellis, Cork, via Newport News.
Steamship (am) Wanderer, Rivers, Puerto Cortes.
Steamship (norv) Tordenskjold, Schwinge, Bocas del Toro.
Steamship (norv) Agnes, Hansen, Bluefields.

ARRIVÉS.

Steamship (esp) Martin Saenz, Tarol, Gênes, via Malaga et les ports cubains, etc.
Steamship (norv) Tordenskjold, Schwinge, Bocas del Toro.
Steamship (fran) Havre, Laporte, Anvers, via Havre, Bordeaux, Corunna, Havane, Vera Cruz et Tampico.
Steamship (esp) Saturnina, Bengoa, Liverpool, via Porto Rico et les ports cubains.
Steamship (norv) Agnes, Hansen, Bluefields.
Steamship (ang) Foxhall, Lesslie, Port Limon.
Steamship (am) Morgan, Staples, Bluefields.
Steamship (ang) Heathfield, McDonald, Hull, Ang., sur lest.
Steamship (ang) Stillwater, McFarlane, Puerto Cortez via Livingston et Belise.
Steamship (am) Joe. Oteri, Jr, Culotta, Ceiba, etc.

BATEAUX A VAPEUR.

Alvin, Aiken, Gem Plant
C E Satterlee, Scovell, Shreveport.
Natchez, Leathers, Vicksburg.
Warren, Keniston, Washington.
S R Pettevent, Bordman, Columbia.
Towboat John Gilmore, O'Neal, St-Louis, avec 5 barges.

EXPORTATIONS.

FREDERICKSHAVEN, VIA NORFOLK, VIR—par steamship Valla—130,000 boisseaux maïs en grenier 8000 sacs à grain.
OPORTO—par barque Carlo—100,000 pieds poutres pin 74,955 douves en chêne.
CORK, VIA NEWPORT NEWS—par steamship Turquoise—94,379 boisseaux blé en grenier.
BOCAS DEL TORO—par steamship Tordenskjold—1500 pieds bois de charpente.
BLUEFIELDS—par steamship Agnes—10,000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

VERA CRUZ & PROGRESSO—par steamship Texan—4304 sacs café 1 caisse cigares.
BOCAS DEL TORO—par steamship Tordenskjold—10,000 régimes figues bananes.
BLUEFIELDS—par steamship Morgan—15,000 régimes figues bananes.
PORT LIMON—par steamship Foxhall—12,089 régimes figues bananes 152 sacs café.
HAVRE—par steamship Havre—7 caisses ...... D'Anvers—36 caisses vin 20 caisses extrait de viande 1000 barils ciment 70 balles papier 1 caisse papier 180 caisses chicorée 14 caisses vin 10 caisses ...... De Vera Cruz—1 caisse cigarettes 57 sacs café et cargaison en transit.

Arrivages de produits.

GEM PLANT.—par steamer Alvin—Fret assorti.
SHREVEPORT—par steamer C E Satterlee—208 balles coton 476 sacs graine coton 840 sacs farine graine coton et fret assorti.
VICKSBURG—par steamer Natchez—372 balles coton 1077 sacs graine coton 175 barils mélasse et fret assorti.
WASHINGTON—par steamer Warren—245 balles coton 1094 sacs graine coton 11 sacs coton 100 boucts sucre 368 sacs riz brut et fret assorti.
COLUMBIA—par steamer S R Pettevent—28 balles coton et fret assorti.
ST LOUIS—par towboat John Gilmore et barges—190,773 boisseaux blé en grenier et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR.—Fret assorti.
N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE RR—6 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—9810 sacs farine graine coton 200 sacs tourteaux 2040 balles coton et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY.—528 balles coton et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—737 balles coton et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—481 balles coton 30 balles filasse coton 216 sacs riz brut 95 barils vin 1 baril eau-de-vie 170 sacs tourteaux et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—935 balles coton 43 boucts tabac et fret assorti.

Par le Télégraphe.

New York, 18 avril 1892.
A E. E. Prévost, Agent.
Le steamship français La Bretagne est arrivé du Havre.
C. G. WEST.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans

NEW-YORK.
Steamship El Mar, Mason ...... parti 13 avril
Steamship Excelsior, Higgins ...... parti 16 avril
Steamship Hudson, Kemble ...... parti 16 avril

HARTLEPOOL.
Steamship Kittie, Jenkins ...... parti 28 mars

LIVERPOOL.
Steamship Inventor, Black ...... parti 26 mars
Steamship Wm Cliff, Fost ...... parti 24 mars
Steamship Counsellor, Jones ...... parti 24 mars
Steamship Yucatan, Highton ...... parti 2 avril
Steamship Explorer, Jones ...... parti 7 avril
Steamship Darien, Wrake ...... parti 8 avril
Steamship Nicaraguan, King ...... parti 20 mars
Steamship Mexican, Bertie ...... parti 7 avril
Steamship Haytian, Japha ...... parti 9 avril

GRIMSBY.
Steamship Empire, Davis ...... parti 5 avril

SWANSEA
Steamship Daylight, Nesbit ...... parti 27 janv
Steamship Teutonia, Warner ...... parti 28 mars

HULL ANG.
Steamship Heathfield, McDonald ...... parti 28 mars

MARYPORT.
Steamship Crane, Grant ...... parti 2 avril
Steamship Rydal Holme, —— ...... parti 10 avril

HAVRE
Steamship Inchiala, Ashby ...... parti 26 mars
Steamship Red Sea, Bastin ...... parti 1er avril

ANVERS
Steamship Havre, Grandillon ...... parti 3 mars
Steamship Dupuy de Lome, Dechaille, ... parti 31 mars

MARSEILLE.
Steamship Douglas Hill, William ...... parti 20 mars
Barque Carmelita Rocco, Corrasego ...... parti 29 mars

BARRY
Steamship Inchiala, Ashby ...... parti 31 mars
Steamship Inchdune, Halliwell ...... parti 5 avril

HAMBOURG.
Steamship Steinhoft, Kebre ...... parti 31 mars

DARTMOUTH.
Steamship Clinton, Bowen ...... parti 28 mars

LIVOURNE.
Steamship Pearone, Storey ...... parti 23 mars

TENERIFFE.
Steamship Aldersgate, Finney ...... parti 9 avril

CARDIFFE.
Steamship Rhodora, Dwyer ...... parti 21 mars
Steamship Glenbervie, —— ...... parti 2 avril
Steamship Oxfordness, —— ...... parti 2 avril

PAUILLAC.
Steamship Havre, Grandillon ...... parti 6 mars

GÊNES.
Barque Zeffiro, Pellerano ...... partie 15 mars
Navire Esse, Winters ...... parti 24 mars

MADÈRE.
Steamship Penpol, Gench ...... parti 5 avril

MESSINE.
Steamship Salisbury, Gay ...... parti 24 mars

PALERME.
Steamship Black Prince, Davies ...... parti 5 mars
Steamship Thomas Melville, Marwick ...... parti 8 avril

MATANZAS.
Brick Rosalie Smith, Green ...... parti 9 avril

LAS PALMAS.
Steamship Steirio, Rahl ...... parti 6 avril

RIO DE JANEIRO.
Barque Crown Prince, Anderson ...... partie 16 fev
Steamship Bessell, —— ...... parti 8 avril

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Nom.	Destination	Mouillage
STEAMERS.		
Aransas	Laid up	Alger
Ardanmhor	Havre	1er dist. 39
Arcaman	Brême	rue 7
Banan	Puerto Cortes	1er dist. 14
Bendi	....	4e dist. 43
Bernard Hall	Liverpool	1er dist. 37
Birchfield	U K or Continent	Elevator
Black Prince	....	3e dist. 30
Costa Rican	Liverpool	1er dist. 37
Crete	Brême	4e dist. 43
Chalmette	New York	Alger
Dunedin	Gênes	3e dist. 27
European	Brême	1er dist. 20
Electrician	Liverpool	3e dist. 10
El Paso	New York	Alger
Enfield	U K or Continent	Elevator
Forest Holme	Brême	4e dist. 43
Gladys	U K or Continent	rue 2
Highland Prince	Hambourg	Southport
Jarl	Bocas del Toro	1er dist. 15
Kong Frode	Havane	1er dist. 15
Kingswell	Anvers	rue 6
Louisiana	New York	3e dist. 9
Marseille	Havre et Anvers	4e dist. 41
Morgan City	Cuba	Alger
Paris	Havre	4e dist. 44
Plassey	Brême	4e dist. 47
Rover	Ceiba	1er dist. 13
Sacaza	Bluefields	1er dist. 14
S Oteri	....	1er dist. 13
S Pizzati	Truxillo	1er dist. 14
Turquoise	U K or Continent	Elevator
Trevanion	U K or Continent	Elevator
Vala	U K or Continent	Elevator
NAVIRES.		
Elsie	Russie	3e dist. 32
Friedlander	Russie	3e dist. 32
Nueva Eleonora Madre	....	3e dist. 19
BARQUES.		
Amielio Galatola	Salerne	3e dist. 36
Armonia	Gênes	rue 8
Concepcion	....	rue 6
Carlo	Oporto	rue 2
Grazia	Oporto	rue 2
Marinin	Baltic	3e dist. 21
Vincenzo Galatola	Almeria	1er dist. 27
GOELETTES.		
Anna E Kranz	Philadelphie	rue 4
Bella Sara	....	3e dist. 16
Garnock	....	6e dist
Navoochen	....	6e dist
Cefalu	Rustan	1er dist. 14
France B Hiller	Utilla	1er dist. 14

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois,
Nos 308 et 308 1/2 rue Conti près Derbigny.

Succession de Mme Maria Wiedercht.

No 35,285—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune — SAMEDI, 14 mai 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté du 30 mars 1892 et rendu dans la susdite succession la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Le joli cottage double en bois, Nos 308 et 308 1/2 rue Conti contenant galeries sur le devant allée au centre, 6 chambres dans la bâtisse principale et une cuisine détachée ayant 2 chambres, arrière cours, 2 citernes, etc. Le lot est désigné par le No 9 dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Roman et Derbigny (Deuxième District de cette ville) sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 17 janvier 1849, et déposé en l'étude de J. R. Beard, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure, en mesure américaine, d'après le dit plan, 27 pieds de face à la rue Conti sur 100 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur.

Termes et conditions.—Une moitié au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance à un an de crédit, en billets de l'acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente et garanti par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente portant toutes les clauses usuelles de garantie, telles que 5 pour cent de frais d'avocats, transfert de polices d'assurances, etc., et l'acte de vente aux frais de l'acquéreur, qui en plus du prix d'adjudication assumera les taxes de 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire.

9 avril—9 16 23 30—mai 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ce superbe site pour bâtir coin des rues Félicité et Chesnut, près du Parc Colisée,

Dans une des sections les plus choisies du district des jardins.

Succession de John McGinty.

No 28,936—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—SAMEDI, 23 avril 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 11 mars 1892 et rendu dans la succession ci-dessus la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir:

Ce splendide terrain, coin des rues Félicité et Chestnut, consistant en trois jolis lots de terre contigus, décrit comme un certain morceau ou portion de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Chemin Félicité, Ste-Marie et Colisée, mesurant 90 pieds 3 pouces de face au Chemin Félicité, sur une profondeur et face à la rue Chestnut de 129 pieds 1 pouce et 2 lignes et 127 pieds 3 pouces et 6 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Colisée et 90 pieds 3 pouces 3 lignes de largeur dans le fond vers la rue Ste-Marie. Le tout conformément au plan fait par Edgar Pilié en date du 26 février 1892; la façade des dits lots est entourée d'une jolie barrière, le terrain est élevé et bien drainé, et il y a très peu de terrain supérieur comme emplacement se trouvant entourés partout de très belles résidences et de très jolis terrains, et habités par des citoyens des plus notables, à proximité du Parc Colisée, des chemins de fer urbains, le centre de la ville pour les amusements, la rendent exceptionnellement attrayante pour ceux qui recherchent un terrain pour une résidence élégante.

Conditions—Un tiers au plus comptant, au gré des acquéreurs, le reste à un ou deux ans de crédit en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au parfait paiement. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1892 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente. Acte de vente pardevant James J. Woulfe, aux frais de l'acquéreur.

19 mars—19 26—avril 2 9 16 23

BUREAUX :
L'Abeille de la ...
Bureaux : 73 rue ...
Dufour & ...
Propriétaires
Entered at the Post ...
Second Class Matter
NOUVELLE...
MERCREDI, 20 ...
PRIX DE L'A...